



**Sabine VAN HEGHE**  
*Sénatrice du Pas-de-Calais*

Paris, le 10 septembre 2019

**M. Luc VELTER**  
Président du syndicat national CFTC  
DGFIP  
**M. Rachid AZZOUG**  
Secrétaire général  
**Bâtiment Condorcet**  
**8, rue Louise Weiss**  
**75013 PARIS**

Réf: SVH/EVR/0919/516

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire général,

J'ai bien reçu votre courrier par lequel vous me faites part de vos grandes inquiétudes liées au projet de réforme gouvernemental relatif à la présence territoriale des services fiscaux. Je vous en remercie très sincèrement.

Je vous prie de trouver, sous ce pli, copie du courrier que j'adresse à ce sujet à M. Michel ROULET, Directeur départemental des finances publiques du Pas-de-Calais.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés des suites réservées à ma démarche.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

**Sabine VAN HEGHE**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Sabine Van Heghe", written over the printed name.



**Sabine VAN HEGHE**  
*Sénatrice du Pas-de-Calais*

Paris, le 10 septembre 2019

**M. Michel ROULET**  
Directeur départemental des finances  
publiques du Pas-de-Calais  
**5, rue du Docteur Brassart**  
**BP 30015**  
**62034 ARRAS CEDEX**

Réf: SVH/EVR/0919/515

Monsieur le Directeur,

Le gouvernement envisage de modifier la présence territoriale de la DDFIP dans notre département, je me permets donc de vous faire part de quelques-unes de mes analyses.

Je suis inquiète devant la perspective d'une fragilisation du service public de proximité. Le recours accru à la dématérialisation ne doit pas devenir la seule interface existant entre les usagers et vos services. De nombreuses personnes, en particulier dans le Pas-de-Calais, sont encore éloignées des nouvelles technologies et donc pénalisées par la future réforme.

L'indicateur de la présence d'une structure par canton, à moins de 30 minutes maximum de tout usager, n'est pas suffisant ni satisfaisant à lui seul. Les maisons des services publics ne seront fonctionnelles que si les amplitudes d'ouvertures des services publics sont adaptées. Il est à craindre que la hausse du nombre de points d'ouverture des services fiscaux ne masque en pratique une baisse générale du nombre d'heures d'ouverture de ces services. Je souhaiterais que vous puissiez me communiquer des éléments d'information sur ce point précis.

De plus, axer les relations avec les usagers sur les prises de rendez-vous peut être une piste intéressante mais cela dépend des horaires d'ouverture proposés à nos concitoyens, il faudrait

éviter que ceux-ci soient dans l'obligation de prendre une demi-journée de congés pour aller à la rencontre de vos services. Pouvez-vous me rassurer sur ce point ?

Je suis à votre disposition pour vous rencontrer et évoquer, de vive voix, ces enjeux qui me préoccupent tout particulièrement. Vos collaborateurs peuvent prendre l'attache de mon équipe parlementaire dans le Pas-de-Calais au 09 63 59 52 01.

Dans cette attente, je vous de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

**Sabine VAN HEGHE**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Van Heghe', written over the printed name.